



# L'été de l'olivier

Année 26 n°5

10 Juin 2014

## Fin de la floraison

Selon les secteurs du département, la floraison est plus ou moins avancée, puisque certains coins sont complètement défleuris, quand d'autres ne sont pas ouverts. On note des disparités importantes sur les vergers, avec des arbres qui sont bien pourvus en fleurs, quand d'autres le sont bien moins. Inquiétude de la profession, l'année ne s'annonce pas encore extraordinaire en quantité ..., quand les stocks d'huile sont bien faibles. Ne tirons néanmoins pas de conclusions hâtives, il est bien tôt pour faire des pronostics ...

L'œil de paon, nous en avons beaucoup parlé dans ses secteurs, puisque l'on observe des arbres sans aucune fleur, et avec des feuilles vert pâle, qui viennent remplacer les nombreuses qui sont tombées suite à l'attaque du champignon.

La teigne poursuit son évolution : la génération qui attaque les petits fruits va bientôt pondre. En revanche, il est maintenant trop tard pour intervenir. Si vous avez suivi nos conseils de traitements de pré-floraison, pas d'inquiétude à avoir, ils suffisent pour éviter les dégâts sur les deux générations.

## Période estivale

Au cours de l'été, nous allons poursuivre, comme au cours des années précédentes nos conseils d'interventions contre la mouche de l'olive. Le principe est le suivant : des oléiculteurs bénévoles relèvent régulièrement des pièges à phéromone ; leurs observations nous permettent de suivre l'évolution de la mouche en différents secteurs du département et de vous conseiller en conséquence. Cette année, nous étoffons ce dispositif sur les Alpilles : le Parc Naturel Régional des Alpilles nous a sollicité pour organiser un réseau de surveillance sur la zone de la Vallée des Baux de Provence, en partenariat avec les moulins locaux.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent disposer d'informations sur leurs oliviers, nous proposons une commande de pièges à phéromone (cf page 2).

Cette année, fruit du travail mené en partenariat avec l'AFIDOL (cf encart) nous permettra d'affiner nos préconisations par la mise à disposition de cartes de précocité. Elaborées par le CIRAME (Centre d'Information Régional et d'Agrométéorologie), à partir de statistiques climatiques ces cartes vous permettront de repérer géographiquement votre parcelle d'oliviers et de connaître à quelle classe de précocité météorologique elle appartient, cette catégorie étant intimement liée au développement de la mouche. Nous gagnerons ainsi en finesse de préconisation. Nous vous en reparlerons très prochainement.

### Un travail collectif :

Le Groupement Oléicole des Bouches du Rhône travaille en partenariat avec l'AFIDOL : il participe au réseau d'épidémiologie, permettant l'élaboration du bulletin de santé du végétal et Infolive. Son action s'organise autour de comptages dans une parcelle référence, des observations que vous nous faites remonter, et aussi à travers la participation à une réunion hebdomadaire, à laquelle participent les techniciens oléicoles de tous les départements

### Dans ce numéro :

- Floraison |
- Période estivale |
- Commande de pièges 2

Bulletin distribué auprès  
des adhérents :

- \* du CIVAM Oléicole 13
- \* de l'Association des Oléiculteurs  
de Pélissanne
- \* de l'ACOPA



## Pièges à mouche

Si vous souhaitez installer dans votre parcelle des pièges à phéromone pour surveiller l'évolution des vols de mouche de façon à positionner au plus juste les traitements contre la mouche, nous mettons à votre disposition des kits de piégeage : composés d'une plaque jaune engluée et d'une capsule à phéromone, ce piège est installé dans un olivier et relevé deux fois par semaine. Il permet de détecter le début d'un vol de mouche avec exactitude dans sa parcelle.

Nous vous envoyons par la poste un kit composé de 4 plaques et 4 capsules à phéromone (avec une notice d'utilisation) permettant de surveiller les vols pendant 20 semaines. A réception, vous positionnez une plaque + une capsule dans un olivier, et vous placez les 3 autres capsules au réfrigérateur pour bloquer la diffusion de phéromone. 5 semaines après positionnement, vous changez plaque et capsule.

Si vous piègez au moins une mouche, vous savez qu'un vol débute et qu'il faut que vos oliviers soient protégés au plus vite avec une barrière physique ou un insecticide préventif.

Ces pièges sont utilisés comme une aide à la décision de traitement (pour surveiller l'évolution des vols) et non pas en tant que lutte à part entière en limitant le nombre de mouches dans

la parcelle.

Le bon moment pour disposer ce piège dans vos oliviers, est à partir du stade de réceptivité des fruits : à partir du moment où les premières olives mesurent 8 mm de long.

Vous pouvez aussi disposer un autre type de piège, dont l'attractif est alimentaire : vous faites un mélange avec du phosphate mono-ammonique ou à défaut du phosphate d'ammoniaque, à la concentration de 50 g/litre. Vous en versez dans un piège à guêpe et vous le disposez dans un olivier, de préférence face sud-ouest, dans des conditions de réceptivité maximum (près d'un point humide, variété à gros fruit). Vous surveillerez ce piège deux fois par semaine. Ce type d'attractif n'est pas, contrairement à la phéromone, sélectif des mouches de l'olive, et vous piègerez des insectes d'espèces très différentes. Bien entendu, vous ne tiendrez compte que des mouches de l'olive, qui se caractérisent par leur forme similaire à la mouche domestique, à la différence près que la mouche de l'olive est plus petite, marron, et présente un point noir à chaque bout des ailes.



## BULLETIN DE COMMANDE DE PIEGES à PHEROMONE

| Quantité                          | Désignation   | Prix unité  | Prix total   |
|-----------------------------------|---|-------------|--------------|
| .....                             | Kit piège (4 plaques + 4 capsules) surveillance efficace jusqu'à 1 ha | 40,00 € TTC | 40 € x ..... |
| Envoi du matériel, ajouter 6,00 € |   |             |              |
| <b>TOTAL TTC</b>                  |   |             |              |

Je commande :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse d'expédition : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Je joins le chèque correspondant à l'ordre de la FD CIVAM I3.

Les commandes seront expédiées au fur et à mesure de la réception, et jusqu'à épuisement du stock.

Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque à :

Groupement Oléicole des Bouches du Rhône

Nathalie Serra-Tosio

345, chemin de Bouenheure

13090 AIX EN PROVENCE

Stock limité !

Bulletin élaboré par le Groupement Oléicole des bouches du Rhône avec nos partenaires :

